

SAINT-THURIEN, le 4 juin 2024

CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira à la Mairie de SAINT-THURIEN le

Mercredi 12 juin 2024 à 18 h.30

Ordre du jour :

- 1°) Boisement – demande de subvention
- 2°) Contrat d'exploitation et de maintenance des installations thermiques : convention avec le SDEF,
- 3°) SIVOM : convention de dissolution,
- 4°) Accueil de loisirs : approbation du règlement et instauration des tarifs,
- 5°) Protection sociale complémentaire : mandatement au Centre de Gestion,
- 6°) Restauration d'une stèle à l'église : demande de fonds de concours à Quimperlé Communauté,
- 7°) Examen de demandes de subventions 2024,
- 8°) Présentation du rapport d'activité 2023 de Quimperlé Communauté,
- 9°) Budget annexe « Caisse des écoles » : dissolution,
- 10°) CCAS : compte de gestion 2023,
- 11°) Cession de parcelles par Espacil Habitat à la Commune,
- 12°) Aide BAFA : modification des conditions d'attribution,
- 13°) Boulodrome : instauration d'un tarif de location,
- 14°) Plancher : instauration d'un tarif de location,
- 15°) Quart d'heure de libre expression.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Christine KERDRAON.

Séance du 12 juin 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le douze juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le quatre juin, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Christine KERDRAON, Maire.

Etaient présents : Bruno JAFFRE, Françoise GOLIES, Fabienne LE GALL, Michel CHARPENTIER, Flore MEFORT, Stéphanie NOUAILLE-DEGORCE, Francine TAMIC, Stéphane POIRIER et Elodie PEINTUREAU.

Absents excusés : Nicolas LE NAOUR (a donné pouvoir à Christine KERDRAON), Cédric JAULNEAU, Laurent MINTEC et Guillaume LOUVET (a donné pouvoir à Elodie PEINTUREAU).

Secrétaire de séance : Elodie PEINTUREAU.

Secrétaire auxiliaire : Hélène THIEC.

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 4 avril 2024 est approuvé à l'unanimité.

Délibération du Conseil Municipal

20240301

Objet : Boisement – Demande de subvention

Madame le Maire indique que la Commune souhaite reboiser une parcelle de terrain lui appartenant située à Croshuel à SAINT-THURIEN, dans le périmètre de protection des captage et forage d'eau.

Un premier devis avait été sollicité auprès d'Alliance Forêt Bois pour ces travaux. L'essence retenue n'est pas éligible à l'aide financière pouvant être attribuée par le Conseil Départemental du Finistère car il s'agissait d'une essence destinée à la commercialisation et ne contribuant pas à lutter contre le dérèglement climatique. D'autres devis ont donc été sollicités. Celui retenu a été présenté par la société Alliance Forêt Bois située à LA FLECHER (72) et concerne la plantation de 640 plants (chênes pédonculés, charmes, érables champêtres, châtaigniers) sur une surface de 6 035 m² pour un coût de 4 582,90 € HT.

Ce boisement peut bénéficier d'une aide du Conseil Départemental du Finistère dans le cadre du dispositif « Plan arbres » à condition que l'essence retenue n'ait pas une vocation commerciale mais contribue à lutter contre le dérèglement climatique, à favoriser la biodiversité et à améliorer la qualité de l'eau et du sol.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve le projet de plantation d'arbres non destinés à la commercialisation et contribuant à lutter contre le dérèglement climatique et à améliorer la qualité de l'eau et du sol cité ci-dessus,
- autorise le Maire à solliciter une aide financière auprès du Conseil Départemental dans le cadre du dispositif « Plan arbres » à hauteur de 80 % des dépenses éligibles.

Fait à SAINT-THURIEN, le 13 juin 2024
Le Maire,

Christine KERDRAON

